

M. Merle doit étudier sous MM. Benon et Mounier, et nous ne doutons pas que, sous les soins d'aussi *illustres* maîtres, il ne devienne une des lumières du barreau de l'avenir."

Plus loin :

" A la même séance du bureau des examinateurs, notre *distingué* ami et collaborateur, M. Pierre Bourg, a été reçu avocat. L'examen a été long, hérissé de difficultés, de problèmes ardu, de questions épineuses. Il a répondu à tout en jurisconsulte consommé, il a ébloui les auditeurs et écrasé ses juges; cet examen a été un triomphe et l'admission une apothéose. On n'avait rien vu de pareil au Palais de Justice depuis la réception de notre généreux ami et collaborateur Louis Bureau. Unissant la science de Domat à un talent oratoire admirable, M. Bourg sera le Berruyer du barreau canadien."

Un autre jour, on lit ce qui suit : " Parmi les jeunes médecins qui ont été admis à la dernière séance du collège des médecins du Bas-Canada, tout le monde a remarqué notre déjà éminent ami le Dr. Paul Perret. Quelle science, quel homme, quel médecin ! Comme il répond, comme il dissèque ! A l'approche de l'épidémie qui nous menace, il est heureux que notre population se soit assuré des services d'un pareil docteur. On peut être sûr que le fléau n'est pas de taille à lutter avec lui. "

Dernière citation :

" M. Joseph-Napoléon-Louis Rondelet a subi, hier, son examen comme élève de l'Ecole Militaire, devant le colonel *** L'état-major du commandant des forces, qui assistait à l'examen, a été émerveillé du savoir militaire déployé par notre jeune et vaillant concitoyen. Il était aussi calme qu'un vieux général sur un champ de bataille. Il commandait les manœuvres d'une voix qui aurait couvert le bruit du canon. Après l'examen, le colonel s'est longtemps entretenu avec lui sur les meilleures mesures à prendre pour mettre nos frontières en état de défense. Que l'ennemi vienne maintenant, nous avons des Kléber et des Ney à lui opposer. "